

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 29, numéro 3, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703924ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703924ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1998). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 29(3), 683–703. <https://doi.org/10.7202/703924ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1998)

A — Aperçu général

À la surprise quasi générale, l'Inde procédait en mai à des essais nucléaires souterrains, un geste qui entraîna une contrepartie de la part du pays voisin, le Pakistan. Au Canada, cet événement était interprété comme un recul majeur par rapport aux efforts de non-prolifération nucléaire consentis depuis plusieurs années et ravivait les souvenirs de la coopération nucléaire que les autorités canadiennes avait dû interrompre brusquement en 1976 avec ces deux pays. Pour ces raisons, le Canada suivait de fort près l'évolution de la situation dans le sous-continent indien. Le gouvernement canadien consacrait également beaucoup d'efforts, ce trimestre, au dossier de la création d'une cour criminelle internationale ainsi qu'à plusieurs autres projets de sécurité humaine.

B — Les politiques de défense

1 – L'OTAN

Dans le cadre du premier anniversaire de la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie et à la veille du 50^e anniversaire de l'Alliance atlantique, les dossiers de l'examen du nouveau concept stratégique de l'OTAN et des arrangements de partenariats avec la Russie, l'Ukraine ou d'autres pays ont dominé l'ordre du jour des réunions ministérielles de l'OTAN qui se tenaient au Luxembourg, les 28 et 29 mai¹. L'attention des ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'OTAN se porta aussi sur la situation au Kosovo (cf. section H-3) et le maintien de la SFOR (*Stabilization Force*) en Bosnie. Le Canada confirmait officiellement à ce moment le renouvellement – dans sa forme actuelle de

* *Chargée de recherche à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.*

1. MAECI, *Communiqué* n° 132, 26 mai 1998.

Revue Études internationales, volume XXIX, n° 3, septembre 1998

1200 soldats – de sa participation à cette mission dont le mandat était modifié². Un débat exploratoire s'était d'ailleurs tenu à la Chambre des communes, le 28 avril, sur la nécessité de la participation canadienne³.

2 – Désarmement et contrôle des armements

a) les essais nucléaires indiens et pakistanais

Ardent partisan du désarmement et de la non-prolifération nucléaire, c'est avec déception et inquiétude que le Canada déplorait les essais nucléaires indiens du 11 mai, et le haut-commissaire du Canada à New Delhi était immédiatement rappelé pour consultation⁴. Après une deuxième série de tests, le 13 mai, qui provoquait un regain de tension dans la région, le Canada priait instamment l'Inde de renoncer à son programme d'armes nucléaires et consultait ses alliés afin d'empêcher une plus grande déstabilisation régionale. Favorable à l'adoption de mesures coercitives, le gouvernement canadien annulait une série de pourparlers bilatéraux, s'opposait à des prêts de la Banque mondiale à l'Inde, interdisait toute exportation militaire vers ce pays et limitait son programme d'aide au développement, sauf pour raison humanitaire. De plus, afin d'encourager le Pakistan à faire preuve de retenue et à ne pas procéder à ses propres essais, le Canada offrait au gouvernement pakistanais les fonds d'aide refusés à l'Inde⁵.

Si la tenue d'essais nucléaires était majoritairement condamnée, l'adoption de sanctions divisait pour sa part la communauté internationale ainsi que les membres du G-8 qui se penchaient sur cette question lors d'une réunion spéciale. Dans les jours qui suivirent, le ministre canadien des Affaires étrangères s'inquiéta d'ailleurs « du manque d'enthousiasme de certaines puissances nucléaires à l'égard de toute réponse énergétique et tangible⁶ ». Le Canada réitéra sa position devant le « danger manifeste et fondamental pour le régime de sécurité internationale » posé par de nouveaux essais nucléaires et l'émergence d'une « nouvelle *realpolitik* nucléaire » cherchant à faire équivaloir puissance nucléaire et grande puissance. À cet égard, le ministre canadien des Affaires étrangères a notamment estimé que l'Inde avait « irrémédiablement perdu toute chance d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU ».

Les essais nucléaires réalisés, les 28 et 30 mai, par le Pakistan étaient condamnés avec la même vigueur par le gouvernement canadien qui s'est dit déçu que ce pays n'ait pas écouté les appels internationaux à la retenue et posé « un acte hautement irresponsable⁷ ». Le train de mesures pris par le Canada

2. MAECI, *Communiqué n° 137*, 28 mai 1998.

3. MAECI, *Déclaration n° 98/32*, 28 avril 1998.

4. MAECI, *Communiqué n° 116*, 11 mai 1998 et *Communiqué n° 120*, 12 mai 1998.

5. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 mai 1998; *The Globe and Mail*, 21 mai 1998, p. A10.

6. MAECI, *Déclaration n° 98/40*, 26 mai 1998.

7. MAECI, *Communiqué n° 140*, 30 mai 1998.

en réaction aux essais pakistanais était semblable à celui adopté pour l'Inde : rappel de son haut-commissaire, ajournement de l'aide au développement, interdiction des exportations de matériel militaire, annulation de contacts bilatéraux⁸... Ces mesures étaient toujours en vigueur à la fin du trimestre et le Canada continuait de suivre de près la situation dans le sous-continent indien.

b) les mines antipersonnel

Dans le dossier des mines antipersonnel, le Canada annonçait en mai la nomination de Mme Jill Sinclair à titre d'ambassadrice à l'action contre les mines et formait une équipe spéciale pour la seconder⁹. Ces deux mesures maintiennent l'élan imprimé par le processus d'Ottawa II dans la poursuite de l'application intégrale des dispositions de la Convention d'Ottawa et de l'universalisation de ce traité. La ratification de ce traité franchissait d'ailleurs une étape importante en juin alors que le cap des vingt pays signataires sur les 40 nécessaires à la mise en œuvre était atteint. Le Canada se réjouissait du rythme rapide de la ratification qu'il expliquait par un engagement politique international soutenu¹⁰. Par ailleurs, l'annonce des États-Unis de signer le traité d'ici 2006, à condition qu'ils trouvent une solution militaire alternative à l'usage des mines antipersonnel, était accueillie positivement par le gouvernement canadien qui demeurait toutefois déçu de voir Washington lier leur décision à une question d'ordre militaire plutôt qu'humanitaire¹¹.

3 – Autres questions

Comme d'habitude, les Forces canadiennes contribuaient encore activement ce trimestre au maintien de la paix et aux secours à l'étranger. Par exemple, le Canada dépêchait en juin un officier de liaison auprès de la Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'Homme au Guatemala (MINUGUA)¹². De plus, 45 soldats et spécialistes de la communication quittaient le Canada à la mi-avril pour participer à la mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)¹³. Par ailleurs, dans le cadre d'une opération de secours, une trentaine de militaires et des excavatrices étaient envoyés à Sarno, en Italie, pour aider au déblaiement de zones dévastées par d'importants glissements de terrain¹⁴. Signalons également que le ministre de la Défense nationale visitait, en avril, les troupes canadiennes déployées au large de la côte irakienne dans le Golfe ainsi que celles déployées sous la bannière de la mission d'observation des Nations Unies pour l'Irak et le

8. MAECI, *Communiqué n° 136*, 28 mai 1998 et Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 28 mai 1998.

9. MAECI, *Communiqué n° 129*, 22 mai 1998.

10. MAECI, *Communiqué n° 164*, 23 juin 1998.

11. MAECI, *Déclaration n° 98/46*, 19 juin 1998 et *Communiqué n° 130*, 22 mai 1998.

12. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 29 juin 1998.

13. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 82*, 3 avril 1998; *The Globe and Mail*, 4 avril 1998, p. A2.

14. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 14 mai 1998.

Koweït¹⁵. Dans le cadre de cette visite, des entretiens étaient également prévus avec des membres du gouvernement koweïtien.

Retenons aussi de ce trimestre l'annonce en avril de la décision d'acquérir quatre sous-marins usagés de classe *Upholder* auprès de la Grande-Bretagne. Ces bâtiments qui remplaceront les trois sous-marins *Oberon* actuels sont acquis au coût de 750 millions \$ en vertu d'un contrat selon lequel les paiements de location seront « troqués » contre l'utilisation d'installations canadiennes par les forces britanniques¹⁶. Cette acquisition qui constituait depuis longtemps une priorité pour le gouvernement a reçu un appui partagé au sein de la population canadienne.

C — Les politiques économiques et commerciales

1 — La libéralisation des échanges commerciaux

Le Canada poursuivait ses efforts en faveur de la libéralisation des échanges en Amérique et en Europe. Par exemple, plusieurs rencontres étaient tenues entre des hauts fonctionnaires canadiens et des représentants de l'AELE (Association européenne de libre-échange) afin de débiter sous peu des négociations formelles devant mener à un accord de libre-échange entre le Canada et les quatre pays membres de l'AELE¹⁷. D'autre part, notons la tenue de la 5^e réunion de la Commission de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) qui permettait notamment l'élimination accélérée des droits de douane sur une centaine de produits¹⁸. Enfin, le 16 juin, des représentants du Canada et du MERCOSUR signaient, à Buenos Aires, une importante entente de coopération en matière de commerce et d'investissement. Cet événement coïncidait avec la tenue de la première rencontre du Comité de négociation commerciale de la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) qui mettait en présence les hauts fonctionnaires des 34 pays participants¹⁹. De plus, parallèlement à ces développements, le Canada et le Brésil acceptaient en mai les recommandations du rapport des envoyés spéciaux chargés d'examiner les moyens de résoudre leur différend concernant le soutien des exportations d'avions de transport régional. Les deux pays se donnaient deux mois pour parvenir à un accord bilatéral sur cette question²⁰.

L'un des événements marquants du trimestre en matière de libéralisation du commerce a également été la tenue à Santiago, les 18 et 19 avril, du

15. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 8 avril 1998.

16. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 6 avril 1998; voir aussi *Ottawa Sun*, 7 avril 1998; *The Globe and Mail*, 2 avril 1998, pp. A1-A3 et 7 avril 1998, pp. A1-A8; *The Toronto Star*, 9 avril 1998.

17. *Le Devoir*, 21 avril 1998, p. B2; *The Globe and Mail*, 26 mai 1998, p. B4 et 4 juin 1998, p. B4.

18. MAECI, *Communiqué n° 105* et *Déclaration n° 98/33*, 29 avril 1998.

19. MAECI, *Communiqué n° 160*, 17 juin 1998; *The Globe and Mail*, 17 juin 1998, p. B7.

20. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 111*, 7 mai 1998; *The Globe and Mail*, 27 mai 1998, p. B4.

2^e Sommet des Amériques. Accompagné de ses ministres des Affaires étrangères et du Commerce international, le Premier ministre canadien y participait après avoir rencontré les leaders de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM) à Nassau, le 16 avril. Le plan d'action de Santiago, centré sur l'intégration économique, la démocratie, l'éducation, la pauvreté et les autochtones, a réjoui le Canada qui a de plus vu sa proposition de former un groupe d'action ministériel contre les stupéfiants, adoptée. Le Canada a également été choisi pour accueillir le prochain Sommet des Amériques, une annonce qui couronne, selon M. Chrétien, « de nombreuses années de travail acharné dans la région sur les plans de la libéralisation du commerce et des questions sociales²¹ ».

2 – L'AMI et autres dossiers économiques d'actualité

Le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, se rendait en France du 27 au 30 avril pour participer à la réunion ministérielle de l'OCDE, à celle de la Quadrilatérale²², à la réunion de la Commission de l'ALÉNA ainsi qu'à la rencontre de la Commission mixte économique Canada-France. Plusieurs sujets économiques d'actualité intéressaient particulièrement le Canada durant ces importantes réunions dont les effets de la crise financière asiatique, le commerce électronique, l'interdiction de l'amiante et les négociations entourant l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Sur ce dernier point, le Canada a réitéré son engagement en faveur de la poursuite, dans la transparence, de négociations dont l'aboutissement devrait trouver place au sein de l'OMC. Le Canada accueillait donc avec satisfaction la nouvelle période d'évaluation et de consultation de six mois qui était consentie pour l'aboutissement de ces négociations²³. Le gouvernement canadien confirmait également ce trimestre, dans sa réponse au rapport du comité parlementaire sur l'AMI, qu'il ne signerait pas un accord ne comportant pas de « mesures inattaquables et protégeant pleinement sa liberté d'action » dans les domaines de la culture, de l'environnement, des normes de travail, de la santé, de l'éducation et des services et programmes sociaux²⁴.

3 – L'amiante chrysotile

Dans le dossier de l'amiante chrysotile, le Canada chargeait en mai sa mission à Genève d'initier des consultations devant l'OMC, un geste qui constitue la première étape du processus de règlement des différends. Le dossier vise dans un premier temps la France, mais il n'est pas exclu de voir le Canada

21. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 14 avril 1998, 19 avril 1998 et *Discours*, 19 avril 1998; voir aussi *The Globe and Mail*, 14 avril 1998, p. B4, 16 avril 1998, pp. A1-A8 et 18 avril 1998, pp. A1-A11.

22. MAECI, *Communiqué n° 107*, 30 avril 1998.

23. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 99*, 24 avril 1998, *Déclaration n° 98/31*, 27 avril 1998 et *Communiqué n° 104*, 28 avril 1998; *The Globe and Mail*, 29 avril 1998, p. B6; voir aussi *The Globe and Mail*, 2 mai 1998, p. B5 et 26 mai 1998, p. B4.

24. MAECI, *Communiqué n° 97*, 23 avril 1998.

recourir également à l'OMC dans le cas de la Belgique et de la Commission européenne qui ont adopté ou adopteront des mesures d'interdiction de ce produit²⁵. Rappelons que plus tôt en avril, le Conseil de l'Europe avait approuvé le rapport d'un groupe de parlementaires recommandant l'interdiction de l'amiante en Europe et ce, en dépit du dépôt d'un mémoire conjoint de six pays producteurs, dont la Russie et le Canada, défendant la position selon laquelle un usage sécuritaire de la fibre chrysotile est possible²⁶.

D — Les politiques d'immigration

On apprenait en avril que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a délivré en 1997, 4059 permis ministériels qui autorisent, pour des raisons exceptionnelles, l'entrée au Canada de personnes qui ne seraient pas autrement admissibles à entrer ou à rester au pays. Il s'agit d'une augmentation de 1,3% comparativement à 1996 mais d'une diminution de 75% par rapport au début des années quatre-vingt-dix²⁷. Par ailleurs, le ministère suivait de près la courbe des demandes de réfugiés en provenance de la Hongrie qui subit une hausse significative depuis le mois de janvier 1998²⁸.

E — Les politiques d'aide et de droits humains

Plusieurs annonces en matière de droits humains et de protection des enfants étaient faites ce trimestre. Notons en premier lieu, le dépôt par le Canada, tel que prévu en juin, du premier rapport annuel mondial sur les droits de la personne²⁹. Signalons également en avril, à la suite de la visite du représentant spécial des Nations Unies pour la protection des enfants en période de conflits armés, M. Olara Otunnu, l'annonce du financement de projets de sensibilisation du public et de réintégration des enfants-soldats dans la société civile³⁰. Ces projets d'une valeur de 650 000 \$ visent particulièrement à aider les enfants-soldats au Liberia, en Ouganda et dans la République démocratique du Congo. Toujours en avril, le Canada annonçait également de nouvelles mesures pour combattre l'exploitation du travail des enfants en versant notamment 500 000 \$ à l'organisme de l'OIT (Organisation internationale du travail) qui recueille les données statistiques sur le travail juvénile³¹. De plus, une aide était accordée en juin à des projets de réhabilitation pour les jeunes victimes d'exploitation sexuelle dans six pays d'Amérique latine³².

25. MAECI, *Communiqué* n° 135, 28 mai 1998; *Le Devoir*, 29 mai 1998, p. A9.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué* n° 103, 28 avril 1998.

27. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué* n° 98-20, 2 avril 1998.

28. *The Globe and Mail*, 27 mai 1998, p. A6.

29. MAECI, *Communiqué* n° 163, 19 juin 1998; *The Globe and Mail*, 23 juin 1998, p. A2.

30. MAECI, *Communiqué* n° 78, 1^{er} avril 1998 et *Communiqué* n° 81, 2 avril 1998.

31. MAECI, *Communiqué* n° 85, 3 avril 1998.

32. MAECI, *Communiqué* n° 161, 17 juin 1998 et *Communiqué* n° 162, 18 juin 1998.

Parmi les autres annonces faites ce trimestre en matière d'aide humanitaire, signalons le versement de 1,1 million \$ pour les victimes du conflit armé en Colombie, une contribution de 5,7 millions \$ pour soulager la famine au Soudan, une aide supplémentaire de 100 000 \$ pour les personnes affligées par les tremblements de terre en Afghanistan et l'octroi de 250 000 \$ au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de venir en aide aux personnes fuyant le Kosovo³³. Le Canada versait également 350 000 \$ à un nouveau fonds fiduciaire multilatéral pour l'assistance technique liée au commerce à l'intention des pays d'Afrique. Le Burkina Faso et la Tanzanie seront les principaux bénéficiaires de cette contribution³⁴.

F — Autres organisations et rencontres internationales

1 – L'Organisation des Nations Unies

La création d'une cour criminelle internationale et la lutte contre la drogue figuraient parmi les priorités du Canada à l'ONU ce trimestre. Du 8 au 10 juin, le Canada participait à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue. Déjà engagé dans la lutte antidrogue dans les Amériques, le Canada est partisan d'une approche active en matière de coopération internationale contre ce fléau³⁵.

Toujours en juin, le Canada participait en Italie à la Conférence diplomatique sur la création d'une cour criminelle internationale (CCI), un objectif à la réalisation duquel le Canada contribue depuis deux ans avec un groupe d'États de même opinion. Sous la présidence d'un Canadien, M. Philippe Kirsch, qui remplaçait à pied levé le président néerlandais, les 150 pays représentés tenteront d'ici au 17 juillet 1998 de jeter les bases de cette nouvelle institution. Pour sa part, le Canada préconise une cour dotée d'un procureur indépendant et possédant un mandat assez large pour inclure le viol et l'esclavage sexuel comme des crimes de guerre ou contre l'humanité et la poursuite d'individus enrôlant des enfants dans des groupes armés. Quant à la délicate question de l'indépendance de la CCI, le Canada estime que les États n'ont pas à craindre l'ingérence de la cour dans leurs affaires internes puisque le professionnalisme du procureur et le principe de complémentarité garantissent que la CCI n'exercera sa compétence qu'à l'égard des transgresseurs que les systèmes nationaux ne pourraient ou ne voudraient poursuivre³⁶.

33. ACDI, *Communiqué n° 98-29*, 30 avril 1998, *Communiqué n° 98-31*, 13 mai 1998, *Communiqué n° 98-45*, 3 juin 1998 et *Communiqué n° 98-51*, 18 juin 1998.

34. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 127*, 19 mai 1998.

35. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 146*, 5 juin 1998; *The Globe and Mail*, 9 juin 1998, p. A8.

36. MAECI, *Déclaration n° 98/45*, 15 juin 1998 et *Déclaration n° 98/30*, 25 avril 1998; *The Toronto Star*, 16 juin 1998.

2 – Le Sommet du G-8 et autres réunions économiques internationales

Comme il est d'usage, le Sommet du G-8 qui avait lieu à Birmingham, en Grande-Bretagne, du 15 au 17 mai, donnait lieu à des discussions variées tant économiques que politiques. Les dirigeants et ministres des Affaires étrangères se sont notamment penchés cette année sur la lutte contre la drogue et le crime transfrontière, la situation en Irlande du Nord, le conflit au Kosovo et les essais nucléaires indiens et pakistanais³⁷. Si cette dernière question apparaît au sein de la déclaration finale, le Japon, les États-Unis et le Canada ne parvenaient toutefois pas à amener l'ensemble du G-8 à les suivre dans la voie des sanctions contre ces deux pays³⁸ (cf. section B-2a). Les ministres des Finances se sont quant à eux penchés sur la gestion de la crise asiatique et le renforcement du système financier international³⁹. Comme il l'avait fait à Washington en avril devant le FMI⁴⁰ et à Kananaskis en mai devant l'APEC⁴¹, le ministre canadien des Finances, M. Paul Martin, réitérait un appel en faveur de la création rapide d'une nouvelle entité multilatérale chargée d'évaluer la vulnérabilité des systèmes financiers et d'en détecter les faiblesses.

3 – L'Organisation des États américains

Le ministre Axworthy assistait au Venezuela, le 1^{er} juin, au début des travaux de la 28^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains qui se terminait deux jours plus tard⁴². Le ministre canadien a coprésidé une réunion du Groupe de suivi du Sommet de Santiago et accueilli avec satisfaction l'adoption d'une résolution condamnant les essais nucléaires indiens et pakistanais. Parmi les autres propositions jugées essentielles par le Canada et qui ont été adoptées par l'OEa lors de cette assemblée, citons la création d'un réseau parlementaire des Amériques, l'appui au projet d'une Déclaration sur les droits des populations autochtones, le soutien à une participation accrue de la société civile aux délibérations dans l'hémisphère et l'adoption d'une résolution portant sur la modernisation de l'OEa.

Par ailleurs, l'OEa commémorait son 50^e anniversaire en avril et le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M. David Kilgour, assistait en Colombie à ces célébrations couronnées par l'adoption de la Déclaration de Bogota, laquelle affirme l'engagement de chaque pays envers les principes de l'OEa et appuie les efforts de renouvellement institutionnel de l'Organisation⁴³.

37. Sommet du G-8, Documentation <http://birmingham.g8summit.gov.uk>.

38. *The Globe and Mail*, 16 mai 1998, p. A11.

39. *The Globe and Mail*, 11 mai 1998, pp. B1-B5.

40. Ministère des Finances du Canada, *Déclaration*, 16 avril 1998; *The Globe and Mail*, 16 avril 1998, p. B3.

41. *The Globe and Mail*, 22 mai 1998, p. B7, 25 mai 1998, pp. B1-B4 et 29 mai 1998, p. B7.

42. MAECI, *Communiqué* n° 138, 29 mai 1998 et *Communiqué* n° 143, 4 juin 1998.

43. MAECI, *Communiqué* n° 98, 23 avril 1998.

4 – L'Organisation mondiale du commerce

La conférence ministérielle de l'OMC qui se tenait à Genève à la mi-mai soulignait le cinquantenaire de l'Organisation et permettait au ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, d'exprimer la position du Canada sur l'orientation future des travaux de l'OMC. Entre les tenants de négociations multilatérales globales et ceux en faveur d'une approche sectorielle au cas par cas, le Canada proposait des négociations « par grappe » qui regrouperaient des questions à négocier séparément et au moment jugé opportun. Une telle approche permettrait, selon M. Marchi, « d'éviter l'effet intimidant d'un grand cycle de négociations générales », d'obtenir des résultats rapides dans plusieurs dossiers et de consolider les acquis des négociations précédentes⁴⁴.

Par ailleurs, dans les dossiers bilatéraux de règlement des différends devant l'OMC, le Canada se réjouissait en mai des résultats de l'arbitrage concernant l'interdiction d'importation de bœuf canadien par l'UE⁴⁵. L'Union européenne avait demandé un délai de quatre ans avant de rouvrir ses marchés, mais l'arbitre a statué qu'aucune circonstance particulière ne justifiait le dépassement du délai normal de 15 mois. L'UE devra ainsi se conformer aux règles de l'OMC et lever son interdiction en mai 1999. Le Canada se réjouissait également en juin du rapport de l'OMC démontrant que l'interdiction faite par l'Australie d'importer certaines sortes de saumon canadien allait à l'encontre des obligations devant l'OMC⁴⁶. Un mois plus tôt, le Canada avait trouvé regrettable que l'Australie commente publiquement ce rapport qui était alors encore soumis aux règles de confidentialité.

5 – L'Organisation de l'unité africaine

À l'occasion du Sommet de l'OUA qui se tenait au Burkina Faso, le 9 juin, le ministre canadien des Affaires étrangères se rendait à Ouagadougou pour discuter avec ses homologues des 53 pays membres du suivi de la Conférence d'Ottawa et de la ratification de la Convention sur les mines antipersonnel. M. Axworthy a également annoncé, lors d'une allocution, que le Canada allait contribuer pour la somme de 30 millions de dollars à l'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés et verser la somme de 400 000 \$ en faveur de l'initiative du Président malien pour favoriser un moratoire sur les armes légères en Afrique occidentale (cf. section K-1)⁴⁷.

44. MAECI, *Déclaration n° 98/38*, 18 mai 1998 ; *Le Devoir*, 20 mai 1998, p. B2 ; voir aussi Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 19 mai 1998.

45. MAECI, *Communiqué n° 139*, 29 mai 1998.

46. MAECI, *Communiqué n° 157*, 12 juin 1998 et *Communiqué n° 113*, 8 mai 1998.

47. MAECI, *Communiqué n° 144*, 4 juin 1998, *Communiqué n° 152*, 9 juin 1998 et *Déclaration n° 98/44*, 9 juin 1998.

G — Les relations canado-américaines

À quelques jours du début de la saison de pêche, le Canada et l'État américain de Washington concluaient un accord de principe sur la préservation de deux espèces de saumon, le coho et le quinnat⁴⁸. L'accord qui ne prévaut que pour la présente saison de pêche n'engage pas les autres États américains de la région du Pacifique. Le Canada et les États-Unis avaient d'ailleurs tenu sans succès, en avril et en mai, de nouvelles rencontres de négociations pour tenter de renouveler le traité sur le saumon du Pacifique. Pour le Canada, l'accord avec l'État de Washington constitue une première étape menant à la conclusion d'autres accords provisoires et à la création d'un climat positif de coopération pour un accord global. Cet accord était toutefois plutôt mal accueilli par la province de Colombie-Britannique.

Par ailleurs, dans le dossier de l'accès au marché des télécommunications, les États-Unis examinaient sérieusement la possibilité de porter cette question devant les instances d'arbitrage de l'OMC. Ils donnaient au Canada jusqu'au 1^{er} août 1998 pour éliminer ses dernières restrictions⁴⁹. Enfin, dans le délicat dossier de l'exportation d'eau limitrophe, le Canada a demandé aux États-Unis, en mai, d'accepter de renvoyer cette question à la Commission mixte internationale afin que cet organisme indépendant formule ses recommandations en octobre 1998⁵⁰.

H — Le Canada et l'espace européen

1 — Le Premier ministre canadien en Europe

Le Premier ministre réalisait en mai une importante tournée européenne qui débuta en Grande-Bretagne. En marge du Sommet du G-8, M. Chrétien rencontrait son homologue britannique pour examiner les progrès accomplis depuis la signature de la Déclaration conjointe de juin 1997. Quatre protocoles d'entente ont alors été signés : un protocole établissant des communications par Internet entre étudiants des deux pays, un autre instituant un fonds commun pour la science et la technologie, un autre facilitant les travaux de recherches canado-britanniques et un dernier renforçant la coopération des industries aérospatiales des deux pays⁵¹. M. Chrétien présidait aussi à Londres le Sommet Canada-UE (cf. section H-8) avant de se rendre en Slovénie, le 17 mai. Durant ce séjour où il a été reçu par le Premier ministre slovène, M. Chrétien a assisté à la signature d'un accord sur la sécurité sociale et d'un protocole d'entente relatif aux relations militaires⁵². Le dirigeant canadien a

48. *The Globe and Mail*, 16 avril 1998, p. A3, 17 avril 1998, p. A7, 25 avril 1998, p. A3, 8 mai 1998, pp. A1-A6, 16 mai 1998, p. A4, 29 mai 1998, p. A4 et 3 juin 1998, p. A5.

49. *Le Devoir*, 2 avril 1998, p. B4.

50. MAECI, *Communiqué n° 109*, 6 mai 1998 ; *The Globe and Mail*, 5 mai 1998, pp. A1-A6.

51. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 14 mai 1998.

52. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 mai 1998 ; *The Globe and Mail*, 18 mai 1998, p. A6.

par la suite visité les troupes canadiennes en Bosnie⁵³ avant de s'envoler vers l'Italie où il demeura jusqu'au 23 mai. Les villes de Rome, Milan et L'Aquila figuraient à son itinéraire qui croisait celui de la mission commerciale dirigée au même moment par le ministre du Commerce international. M. Sergio Marchi de son côté, accompagné par une délégation de parlementaires et de gens d'affaires canadiens, visitait Rome, Milan, Turin et Udine⁵⁴. La visite de M. Chrétien a notamment donné lieu à la signature d'une Déclaration Canada-Italie de partenariat renforcé qui engage les deux pays à inscrire leurs relations bilatérales dans un cadre plus visible et systématique⁵⁵. Quant à l'escale à Rome, elle a permis de tenir des échanges avec les autorités du Vatican sur la libération de prisonniers cubains⁵⁶.

2 – Les déplacements en Europe du ministre des Affaires étrangères

Après une réunion du G-8, le ministre canadien des Affaires étrangères se rendait en Norvège, les 10 et 11 mai, et en Irlande, les 14 et 15 mai⁵⁷. Avec son homologue irlandais, M. Axworthy a abordé différentes questions dont le processus de paix en Irlande du Nord. En Norvège, la visite de M. Axworthy a notamment été marquée par la signature de la Déclaration de Lysœn qui engage les deux pays dans un partenariat sur la sécurité humaine⁵⁸. La Norvège et le Canada établissent ainsi un cadre de coopération prévoyant la tenue de réunions ministérielles et une étroite collaboration entre équipes bilatérales pour l'avancement de neuf dossiers internationaux tels que les armes légères, les enfants-soldats et le tribunal pénal international.

Le ministre Axworthy effectuait une autre visite officielle en Europe et s'arrêtait à Chypre, le 11 juin, pour tenir des rencontres bilatérales et évaluer le contexte politique dans l'île⁵⁹. Le ministre a réitéré l'engagement du Canada en faveur d'une solution pacifique du problème chypriote et discuté du déminage de cette région. Des participations à Londres à une réunion spéciale du G-8 sur les essais nucléaires indiens et pakistanais et à Rome pour la conférence sur la création d'une cour criminelle internationale de justice ont complété cet autre séjour en Europe.

3 – La République fédérale de Yougoslavie et le conflit au Kosovo

Les attaques contre les civils se poursuivant, le Canada adoptait en juin des mesures supplémentaires à l'encontre des gouvernements de la République

53. *The Globe and Mail*, 19 mai 1998, pp. A1-A9; *Le Devoir*, 19 mai 1998, p. A3.

54. MAECI, *Communiqué n° 115*, 11 mai 1998 et *Communiqué n° 128*, 20 mai 1998; voir aussi *Déclaration n° 98/37*, 15 mai 1998 et *Déclaration n° 98/39*, 20 mai 1998.

55. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 20 mai 1998.

56. *The Globe and Mail*, 19 mai 1998, pp. A1-A8.

57. MAECI, *Communiqué n° 112*, 7 mai 1998.

58. MAECI, *Communiqué n° 117*, 11 mai 1998.

59. MAECI, *Communiqué n° 144*, 4 juin 1998; *BBC Summary of World Broadcasts*, 16 juin 1998.

de Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie⁶⁰. Des rapports indiquant la pose par la Serbie de mines antipersonnel le long de la frontière entre le Kosovo et l'Albanie, soulevaient particulièrement l'indignation du gouvernement fédéral⁶¹. En vue de l'adoption d'une action internationale concertée, les ministres des Affaires étrangères du G-8 se rencontraient à Londres à la mi-juin tandis que les ministres de la Défense accéléraient à Bruxelles l'examen des mesures militaires possibles⁶². L'OTAN optait pour une démonstration de force baptisée « *Determined Falcon* » consistant en un survol aérien de l'Albanie et de la Macédoine, le 15 juin, par toute une flotte d'aéronefs fournis par les pays de l'OTAN. Bien que favorable à la tenue de cet exercice, le Canada ne pouvait y participer en raison de la non disponibilité de chasseurs canadiens en Europe. Le temps de compléter les préparatifs et de recueillir l'aval du Cabinet, le Canada déployait quelques jours plus tard six chasseurs CF-18 en Italie afin qu'ils soient intégrés aux forces de l'OTAN dans la région⁶³.

4 – L'Espagne

Les audiences publiques devant la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, relatives à la légalité de l'arraisonnement par le Canada d'un chalutier espagnol à l'extérieur des eaux territoriales canadiennes en mars 1995, se tenaient du 9 au 17 juin⁶⁴. Dans sa réponse à la plainte espagnole, le Canada faisait notamment valoir que la compétence de la CIJ ne s'étend pas aux différends ayant trait aux mesures canadiennes réglementant la pêche dans le nord-ouest de l'océan Atlantique. La Cour prenait l'affaire en délibéré conformément à sa pratique interne.

5 – L'Irlande du Nord

L'accord historique intervenu en Irlande du Nord, le 10 avril, et les résultats du référendum irlandais tenu le 23 mai, étaient accueillis avec satisfaction par le gouvernement canadien qui saluait l'engagement de toutes les parties en faveur de l'établissement d'une paix durable⁶⁵. À cet égard, le désarmement des groupes paramilitaires représente un facteur clé, et le général canadien John de Chastelain, président de la *Independent International Commission on Decommissioning* espère que ce processus sera complété d'ici deux ans⁶⁶.

60. MAECI, *Communiqué* n° 155, 10 juin 1998.

61. MAECI, *Communiqué* n° 158, 13 juin 1998.

62. *The Globe and Mail*, 12 juin 1998, pp. A1-A8 et 13 juin 1998, p. A7 ; *Le Devoir*, 12 juin 1998, p. A7.

63. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 20 juin 1998.

64. Cour internationale de Justice, *Communiqué* n° 98/24, 17 juin 1998 ; *The Globe and Mail*, 9 juin 1998, p. A3 et 12 juin 1998, p. A9.

65. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 avril 1998 et 23 mai 1998.

66. *The Globe and Mail*, 25 mai 1998, pp. A1-A5.

6 – La République kirghize

Du 3 au 5 juin, le ministre des Affaires étrangères de la république kirghize, M. Muratbek Imanaliev, effectuait une visite officielle au Canada afin de discuter du resserrement des relations bilatérales. Le Canada, qui est le principal investisseur étranger dans ce pays grâce notamment au secteur minier, a conclu lors de cette visite un accord pour éviter la double imposition des citoyens canadiens et kirghizes qui travaillent ou font des affaires dans les deux pays⁶⁷.

7 – La Roumanie

Dans le cadre d'une visite officielle, le Président de la Roumanie, M. Emil Constantinescu, visitait, du 24 au 30 mai, Ottawa, Toronto, Montréal et Edmonton. Une délégation de gens d'affaires l'accompagnait pour explorer de nouvelles possibilités d'affaires et d'investissements notamment dans les domaines des télécommunications, du transport et de l'exploitation pétrolière. Le dossier de l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN a également été abordé. Cette visite a enfin permis de signer trois accords : un traité d'entraide judiciaire, un protocole d'entente sur l'énergie nucléaire et un accord de coopération en matière de promotion du commerce international⁶⁸.

8 – L'Union européenne

À l'occasion du Sommet Canada-UE organisé à Londres en marge du Sommet du G-8, l'Union européenne et le Canada ont signé le 14 mai un accord sur la coopération en matière de réglementation⁶⁹. Il a également été décidé de confier aux ministres du Commerce des deux parties la tâche de préparer des recommandations pour que la possibilité d'une plus grande libéralisation du commerce transatlantique soit étudiée lors du prochain sommet. Concernant la conclusion d'un accord de partenariat économique, le ministre canadien du Commerce commentait en juin l'accord intervenu à ce sujet entre l'UE et les États-Unis. Selon M. Marchi, une approche séparée se révélerait inefficace à long terme et il invitait l'UE à établir un dialogue global avec les trois pays membres de l'ALENA⁷⁰. Quant au dossier d'une action concertée Canada-UE pour lutter contre les législations extra-territoriales américaines, le Canada semblait abandonner l'idée de porter cette affaire devant l'ALENA après que l'UE eut annoncé qu'elle ne déposerait pas de plainte devant l'OMC. De plus, le Canada examinait en mai l'entente conclue entre l'UE et les

67. MAECI, *Communiqué* n° 142, 3 juin 1998 et Ministère des Finances, *Communiqué* n° 98-056, 8 juin 1998.

68. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 mai 1998 et 25 mai 1998; *Agence France Presse*, 23 mai 1998.

69. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 14 mai 1998.

70. *Europolitique* n° 2323, 13 juin 1998.

États-Unis afin de savoir dans quelle mesure l'immunité accordée aux entreprises européennes pourrait bénéficier aux entreprises canadiennes⁷¹.

I — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 – Séjours ministériels canadiens dans l'Hémisphère

Les dirigeants canadiens se rendaient en Amérique latine pour la tenue du Sommet des Amériques au Chili et de l'Assemblée générale de l'OEA au Venezuela ainsi que pour les cérémonies entourant le 50^e anniversaire de l'OEA en Colombie. Outre ces déplacements, deux autres séjours se déroulaient en mai alors que le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M. David Kilgour, se rendait du 1^{er} au 8 mai en Équateur, au Venezuela, au Panama et au Costa Rica⁷² et, du 17 au 23 mai, à la Barbade, à la Grenade et au Guyana⁷³. Toute une gamme de sujets étaient discutés lors de ces voyages dont l'intégration économique, la contrebande de stupéfiants, les mines terrestres et la candidature du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU. Plusieurs dossiers bilatéraux spécifiques recevaient une attention particulière tels que l'éventualité de négociation pour une convention de double imposition avec l'Équateur, l'appui du Canada aux réformes économiques vénézuéliennes, la renégociation des concessions minières au Panama et les relations Canada-CARICOM.

2 – Cuba

Pour la première fois depuis 1976, un premier ministre canadien se rendait à Cuba ce trimestre. Cette visite historique s'inscrit dans la politique d'engagement constructif que le Canada a choisi d'adopter vis-à-vis de Cuba et qui a mené en 1997 à une déclaration politique conjointe et à la récente expatriation vers le Canada de prisonniers politiques cubains⁷⁴. Pour faire le point sur l'ensemble de ces dossiers, M. Chrétien visitait Cuba, les 27 et 28 avril, où il rencontrait le président Fidel Castro, des représentants religieux, des gens d'affaires ainsi que des membres d'organisations non gouvernementales⁷⁵. M. Chrétien inaugura un aérogare de l'aéroport international de Cuba construit grâce à l'aide canadienne⁷⁶ et assista à la signature d'accords dans les domaines de la santé, de la coproduction audiovisuelle et du sport. Le Canada et Cuba parvenaient également à un accord de principe au sujet des avoirs cubains détenus par des compagnies d'assurance canadiennes et lançaient officiellement des négociations bilatérales pour la conclusion d'un

71. *The Globe and Mail*, 16 avril 1998, p. B3 et 19 mai 1998, pp. A1-A10.

72. MAECI, *Communiqué* n° 102, 28 avril 1998.

73. MAECI, *Communiqué* n° 126, 15 mai 1998.

74. Gouvernement du Canada, *Communiqué* n° 87, 6 avril 1998 ; *The Globe and Mail*, 2 mai 1998, p. A13.

75. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 avril 1998 ; *Le Devoir*, 24 avril 1998, p. A2.

76. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 26 avril 1998.

accord de promotion et de protection de l'investissement étranger⁷⁷. La séance de travail entre MM. Chrétien et Castro a constitué l'un des moments forts de ce séjour en raison des échanges qui se sont alors déroulés au sujet de la libération de quatre prisonniers politiques arrêtés en juillet 1997. Cuba a pris note de la requête canadienne mais sans prendre d'engagement⁷⁸.

3 – Le Mexique

À la suite de l'expulsion d'une douzaine d'étrangers, dont deux Canadiennes, de la province du Chiapas en avril, l'ambassade du Canada à Mexico demandait des explications sur ces événements et le ministre canadien des Affaires étrangères profitait de sa participation au Sommet des Amériques pour discuter personnellement de ce dossier avec son homologue mexicaine⁷⁹. En collaboration avec le gouvernement mexicain, le Canada envoyait du 8 au 12 mai une délégation multipartite de députés canadiens pour évaluer sur place la situation dans cette région. De retour au pays, la délégation recommandait notamment au gouvernement de renforcer son aide aux communautés autochtones du Mexique, ce à quoi le Canada répondait favorablement en acceptant de consacrer 100 000 \$ supplémentaires dans ce domaine et en augmentant de 500 000 \$ l'allocation du Fonds canadien pour le Mexique. Le Canada désire également envoyer des observateurs au Chiapas pour les élections d'octobre 1998 et recevoir la visite du coordonnateur mexicain chargé de ce dossier⁸⁰.

J — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – Le séjour de la ministre de la Coopération internationale

Du 6 au 12 juin, Mme Diane Marleau, ministre de la Coopération internationale, visitait Israël, la Cisjordanie, Gaza et la Jordanie. Plusieurs visites de projets de développement dans cette région ont été effectuées dans le cadre de ce séjour particulièrement centré sur les besoins humanitaires des réfugiés⁸¹. Mme Marleau a alors signé un protocole d'entente général sur la coopération pour le développement entre le Canada et l'autorité palestinienne et annoncé une aide de 3,5 millions de dollars pour améliorer les services municipaux de la ville de Rafah, à Gaza. Un montant de 2,5 millions de dollars

77. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 avril 1998 (3 communiqués); *The Globe and Mail*, 27 avril 1998, p. B3.

78. *The Globe and Mail*, 27 avril 1998, pp. A1-A8 et 28 avril 1998, pp. A1-A11; *Le Devoir*, 28 avril 1998, p. A4.

79. MAECI, *Communiqué* n° 90, 15 avril 1998; *Le Devoir*, 14 avril 1998, p. A2.

80. MAECI, *Communiqué* n° 110, 6 mai 1998 et *Communiqué* n° 147, 5 juin 1998; *The Globe and Mail*, 7 mai 1998, p. A6; *Le Devoir*, 14 mai 1998, p. A4.

81. ACDI, *Communiqué* n° 98-46, 4 juin 1998, *Communiqué* n° 98-47, 8 juin 1998, *Communiqué* n° 98-48, 9 juin 1998 et *Communiqué* n° 98-49, 10 juin 1998; *The Globe and Mail*, 10 juin 1998, p. A9 et 11 juin 1998, p. A10.

était aussi attribué pour faciliter l'accès au logement à des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza tandis que 582 000 \$ étaient distribués pour appuyer la mise en œuvre de quatre projets communautaires favorisant le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. En Jordanie, la ministre a appuyé un projet pilote de traitement des déchets et de l'eau dans la vallée du Jourdain ainsi qu'un projet visant à aider les jeunes Jordaniens à intégrer le marché du travail.

Plus tôt en avril, le gouvernement canadien avait annoncé de nouvelles mesures pour appuyer le processus de paix au Moyen-Orient dont la création d'un Bureau du représentant du Canada en Cisjordanie/Gaza et un appui renforcé à la réinstallation des réfugiés du Camp du Canada dans leur collectivité⁸². Mme Marleau faisait le point sur ces mesures lors de sa visite.

2 – Israël

Le gouvernement canadien déplorait en juin la décision du cabinet israélien d'étendre unilatéralement l'autorité administrative de la ville de Jérusalem, une décision nuisant, selon lui, à un processus de paix qui traverse déjà une phase délicate⁸³. Par ailleurs, le Premier ministre canadien soulignait en avril le 50^e anniversaire de la création de l'État d'Israël en saluant le courage de ceux qui travaillent à « rompre le cycle violent de la provocation et de la vengeance » et qui rêvent à une paix juste et durable⁸⁴.

K — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 – Visites de ministres canadiens en Afrique

Accompagné de la députée Jean Augustine et des représentants d'une vingtaine de compagnies canadiennes, le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M. David Kilgour, effectuait du 1^{er} au 15 avril une mission de développement des affaires en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Ghana, au Mali et en Afrique du Sud⁸⁵. M. Kilgour a aussi profité de cette mission commerciale pour rencontrer les dirigeants politiques de tous les pays visités et discuter avec ceux-ci de droits de la personne, de la consolidation de la paix, des mines antipersonnel et de la candidature du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU. Parmi les contrats et ententes conclus lors de ce séjour, notons un protocole de 4,8 millions de dollars pour la commercialisation des céréales au Mali, un protocole de 5,5 millions de dollars pour le renforcement des Caisses d'épargne et de crédit des pays de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest et le versement de 4 millions de dollars en aide technique à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

82. MAECI, *Communiqué* n° 96, 22 avril 1998.

83. MAECI, *Communiqué* n° 165, 24 juin 1998.

84. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 30 avril 1998.

85. MAECI, *Communiqué* n° 68, 24 mars 1998 et *Communiqué* n° 95, 21 avril 1998.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, effectuait pour sa part son premier voyage en Afrique, en juin, où il assistait au Sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Outre les mesures rendues publiques lors de son allocution devant l'OUA (cf. section F-5), le ministre a également annoncé un projet triennal de 10,5 millions \$ pour renforcer le Programme d'action contre les mines au Mozambique et une contribution de près de 2 millions de dollars pour des projets de consolidation de la paix en Afrique⁸⁶.

2 – Autres questions

À la suite de violents bombardements entre les deux pays, le Canada demandait en juin aux gouvernements de l'Éthiopie et de l'Érythrée d'accepter la médiation internationale et de régler pacifiquement leur conflit frontalier. Par souci de sécurité, un avis consulaire a été émis à l'égard des voyageurs canadiens en Érythrée⁸⁷. Le gouvernement canadien a également émis un communiqué au sujet du décès du général Sani Abacha, chef de l'État du Nigeria, décédé le 8 juin. Le ministre Axworthy qui participait alors au Sommet de l'OUA s'est déclaré confiant de voir le *Provisional Ruling Council* du Nigeria poursuivre dans la voie de l'établissement d'un gouvernement démocratique et incitait le Conseil à libérer le chef Moshood Abiola ainsi que les autres prisonniers politiques⁸⁸.

L — Le Canada et l'Asie

1 – Séjours ministériels canadiens en Asie

La région Asie-Pacifique accueillait de nouveau plusieurs ministres canadiens. Par exemple, en plus de son passage en Indonésie, le secrétaire d'État pour cette région, M. Raymond Chan, discutait en avril de la situation économique régionale avec des ministres philippins⁸⁹, une visite qui suivait un voyage au Pakistan, où, du 3 au 6 avril, il avait dirigé une délégation de gens d'affaires en compagnie du Gouverneur général du Canada⁹⁰. Le ministre canadien du Commerce international, M. Sergio Marchi, effectuait pour sa part une mission commerciale de neuf jours à Beijing, Shanghai et Hong Kong, en avril. Au cours de cette mission, des contrats commerciaux d'une valeur totalisant près de 800 millions de dollars ont été conclus. La ministre de la Coopération internationale, Mme Diane Marleau, a, quant à elle, réalisé en avril une tournée asiatique qui l'amenait au Bangladesh, en Thaïlande et en Chine. À Dhaka, la ministre a annoncé que le Canada appuiera trois projets pour aider le gouvernement bangladais à améliorer la qualité de vie de ses

86. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 151*, 9 juin 1998 et *Communiqué n° 153*, 9 juin 1998.

87. MAECI, *Communiqué n° 148*, 5 juin 1998.

88. MAECI, *Communiqué n° 154*, 9 juin 1998.

89. MAECI, *Communiqué n° 83*, 3 avril 1998.

90. MAECI, *Communiqué n° 84*, 3 avril 1998 et *Communiqué n° 79*, 2 avril 1998.

citoyens et qu'il versera 10 millions de dollars répartis sur cinq ans, pour aider les agriculteurs de ce pays à diversifier leur production alimentaire. À Bangkok, la ministre confirmait une aide de 1 million de dollars au gouvernement thaïlandais pour ses efforts de restructuration politique et sociale tandis qu'à Beijing, une aide de plus de 10 millions de dollars était offerte pour favoriser la réduction de la pauvreté en région rurale, la sensibilisation des femmes à leurs droits et la formation des ingénieurs en télécommunication⁹¹.

2 – L'Indonésie

Une délégation ministérielle dirigée par le secrétaire d'État (Asie-Pacifique) et le secrétaire d'État (Institutions financières internationales) se rendait en Indonésie au début du mois d'avril⁹². La situation économique en Asie du Sud-est se situait évidemment au cœur de cette visite, mais le ministre Raymond Chan profitait aussi de son séjour en Indonésie pour soulever la question de la libération d'activistes et de prisonniers politiques. Un protocole à la Convention fiscale de 1979 sur les doubles impositions était également signé⁹³. La crise économique et sociale frappait durement ce pays et devant l'escalade de la violence, le Canada invitait les voyageurs canadiens à quitter Djakarta, Java et Sumatra et convoquait en mai l'ambassadeur de l'Indonésie pour appeler à des réformes pacifiques⁹⁴. La décision du président Suharto de démissionner après une présence de trente ans à la tête du pays soulevait l'espoir d'une transition pacifique qui conduirait à un processus de réforme politique et économique répondant aux aspirations du peuple indonésien⁹⁵. À cet égard, les décisions du nouveau président Habibie d'amnistier en juin un certain nombre de prisonniers politiques du Timor-Oriental et de libérer en mai deux activistes indonésiens étaient saluées par le gouvernement canadien et interprétées comme un pas vers la tolérance à l'endroit de l'opposition politique⁹⁶. Le Canada offrait à nouveau son aide dans l'établissement de réformes démocratiques et économiques.

3 – La Mongolie

Le 30 novembre 1998 marquera le 25^e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la Mongolie. Pour souligner cet événement, le secrétaire d'État (Asie-Pacifique) Raymond Chan, accompagné d'une délégation de gens d'affaires, effectuait une visite officielle dans ce pays du 18 au 22 mai. Cette visite ponctuée de rencontres de haut niveau avec les dirigeants du gouvernement, permettait de resserrer les relations économi-

91. ACIDI, *Communiqué* n° 98-21, 3 avril 1998, *Communiqué* n° 98-23, 8 avril 1998, *Communiqué* n° 98-24, 9 avril 1998 et *Communiqué* n° 98-25, 17 avril 1998.

92. MAECI, *Communiqué* n° 73, 29 mars 1998.

93. Ministère des Finances, *Communiqué* n° 98-041, 15 avril 1998.

94. MAECI, *Communiqué* n° 122, 14 mai 1998 ; *The Globe and Mail*, 15 mai 1998, p. A9.

95. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 mai 1998.

96. MAECI, *Communiqué* n° 131, 25 mai 1998 et *Communiqué* n° 156, 10 juin 1998.

ques entre les deux pays et d'explorer de nouveaux domaines de coopération dont le régime d'imposition, la protection de l'investissement étranger, l'exploitation minière et le renforcement des liens entre parlementaires. La visite au Canada du ministre mongol des Relations extérieures devait compléter cette période d'activité également marquée par des échanges culturels et éducatifs et l'ouverture du premier consulat général de Mongolie au Canada⁹⁷.

4 – Autres questions

À l'occasion du huitième anniversaire des dernières élections démocratiques en Birmanie, le 27 mai, le gouvernement canadien réitérait sa profonde déception devant le refus persistant du régime militaire birman de restaurer la démocratie⁹⁸. Également ce trimestre, le gouvernement saluait en avril la décision du gouvernement chinois de libérer le dissident Wang Dan, un geste que le Canada et plusieurs autres pays appelaient de leurs vœux depuis 1989⁹⁹. Par ailleurs, le Canada poursuivait avec la Chine ses échanges militaires qui ont graduellement repris depuis 1995. Un navire canadien, le *HMCS Vancouver*, s'arrêtait à Shanghai en mai dans le cadre d'une tournée asiatique¹⁰⁰.

M — Le Canada et l'Arctique

La réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent sur les questions circumpolaires était rendue publique le 29 avril¹⁰¹. Le gouvernement fait siennes la plupart des 49 recommandations du comité, notamment celles portant sur les aspirations des habitants du Nord et l'environnement, que ce soit dans les dossiers des polluants organiques persistants, la protection des océans, l'écotourisme et l'accès au microcrédit. Toutefois, relativement aux questions militaires, le gouvernement rejetait la recommandation des parlementaires concernant l'adoption d'un accord international sur la démilitarisation de la région arctique. Dans la foulée de cette réponse, le gouvernement tenait également en mai et juin des débats nationaux sur les relations circumpolaires du Canada et accueillait, du 11 au 14 mai, à Whitehorse, la première conférence circumpolaire internationale sur le développement durable.

97. MAECI, *Communiqué* n° 125, 15 mai 1998.

98. MAECI, *Communiqué* n° 134, 27 mai 1998.

99. MAECI, *Communiqué* n° 94, 19 avril 1998.

100. *The Globe and Mail*, 8 mai 1998, p. A11.

101. MAECI, *Communiqué* n° 106, 29 avril 1998; *Le Devoir*, 4 mai 1998, p. A2.

N — Chronologie thématique*

Le terrorisme

avril à juin :

Le Canada condamne vivement en avril le meurtre de Mgr Juan Gerardi, évêque coordonnateur du Bureau des droits de la personne de l'archidiocèse du Guatemala (MAECI, *Communiqué n° 100*, 27 avril 1998), ainsi qu'une série de massacres civils perpétrés en mai et juin par des forces paramilitaires en Colombie (MAECI, *Communiqué n° 149*, 5 juin 1998). Le gouvernement exprime également en juin son inquiétude devant les déclarations faites par l'Organisation des *modjahedin* du peuple, un groupe d'opposition iranien, de recourir à la violence dans ses activités contre le gouvernement de l'Irak (MAECI, *Communiqué n° 159*, 13 mai 1998).

Le Canada et l'Ukraine

7 avril :

Un protocole d'accord visant à faciliter les activités financières de la SEE (Société pour l'expansion des exportations) en Ukraine est signé à Ottawa. Cette entente augmente la ligne de crédit de 20 millions de dollars US et apporte une aide supplémentaire aux exportateurs canadiens (MAECI, *Communiqué n° 88*, 7 avril 1998).

Un traité entre le Brésil et le Canada

15 avril :

Signé en juillet 1992, le traité canado-brésilien sur le transfèrement des délinquants est ratifié par le Brésil, et les deux pays échangent dans les jours suivants les instruments de ratification nécessaires à sa mise en œuvre (MAECI, *Communiqué n° 91*, 15 avril 1998).

Réduction de la présence militaire canadienne dans le Golfe

13 mai :

Une première partie des forces canadiennes déployées dans le Golfe au trimestre dernier retourne graduellement au pays (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 13 mai 1998).

La Corée du Nord

mi-juin :

Le quotidien *The Globe and Mail* rapporte que le Canada, qui n'a pas d'ambassade en Corée du Nord, a demandé à la Suède d'assurer la représentation de ses intérêts consulaires dans ce pays (*The Globe and Mail*, 15 juin 1998, p. A9).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Autres visites au Canada et visites à l'étranger

29 avril :

La ministre de l'Environnement, Mme Christine Stewart, signe à New York, le protocole de Kyoto sur les changements climatiques avant de participer à la 6^e rencontre internationale de la Commission du développement durable (Environnement Canada, *Communiqué*, 29 avril 1998).

11 mai :

Le secrétaire d'État (Institutions financières internationales) participe à Kiev à la 7^e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Ministère des Finances, *Communiqué*, 11 mai 1998).

27 et 28 mai :

Dans le cadre de sa visite annuelle, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Donald Johnston, est de passage à Ottawa où il discute notamment de l'AMI et de la réunion ministérielle de l'OCDE sur le commerce électronique qui se tiendra sous peu à Ottawa (Gouvernement du Canada, *Communiqué* n° 133, 26 mai 1998).

4 juin :

Le ministre estonien des Affaires étrangères, M. Toomas Ilves, a un entretien avec son homologue canadien qui porte sur la sécurité régionale et les mouvements de capitaux et de personnes entre les deux pays (MAECI, *Communiqué* n° 145, 4 juin 1998).

mi-juin :

Tel que prévu, dans la foulée de la visite de parlementaires canadiens en Algérie au trimestre dernier, une délégation de parlementaires algériens est l'invitée du président du Sénat à Ottawa (*Le Devoir*, 17 juin 1998, p. B5).

25 juin :

Alors qu'elle assiste à New York à la réunion des Assemblées du Sommet du microcrédit, la ministre de la Coopération internationale, Mme Diane Marleau, annonce que le Canada versera 1,5 million de dollars sur trois ans pour élargir l'accès du crédit pour les pauvres (ACDI, *Communiqué* n° 98-52, 25 juin 1998).

29 et 30 juin :

Les ministres responsables de la culture de 22 pays participent à Ottawa à la Rencontre internationale sur la politique culturelle. Cette rencontre qui est une initiative canadienne réunit pour la première fois des pays désireux de discuter de l'importance de maintenir leurs cultures locales et nationales dans un contexte de mondialisation et d'évolution technologique croissantes (Patrimoine canadien, *Communiqué*, 24 juin 1998).